

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 15 mars 2023, à compter de 17h00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse

Sylvain Leduc, conseiller

Sébastien Lavoie, conseiller

Jean-Claude Ratelle, conseiller

Richard Lévesque, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs:

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la Loi.

2023-03-524

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'APPROUVER l'ordre du jour tel que présenté en retirant le point 4:

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 160 décrétant un emprunt de 1 612 955,00\$ afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023)
4. Adoption du règlement numéro 190 concernant l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance sur les lots 6 459 338 et 6 459 339
5. Partenaire financier du TACAL - Programme FRR, Volet 1
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2023-03-525

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 160 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 612 955,00\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2019-2023)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 160 décrétant un emprunt de 1 612 955,00\$ afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) soit adopté.

ADOPTÉE

2023-03-526

PARTENAIRE FINANCIER DU TACAL - PROGRAMME FRR, VOLET 1

CONSIDÉRANT le vieillissement de la population de la Municipalité de Ferme-Neuve;

CONSIDÉRANT le faible revenu de la population de 65 ans et plus;

CONSIDÉRANT le manque de services médicaux à proximité;

CONSIDÉRANT l'intérêt du conseil municipal d'offrir à la clientèle un service de transport abordable;

CONSIDÉRANT notre intérêt à collaborer avec le TACAL pour l'acquisition et la gestion d'un véhicule électrique financé dans le programme FRR, Volet 1;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil accepte de participer financièrement à la hauteur de 20% et d'un maximum de 11 000,00\$ au projet pilote pour l'acquisition d'un véhicule électrique aux fins d'un service de transport abordable avec le TACAL.

QUE cette somme soit prise à même le surplus de fonctionnement non affecté.

QUE le conseil met à la disposition du TACAL un terrain de stationnement avec borne de recharge pour ledit véhicule.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent

2023-03-527

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 15 mars 2023 soit levée. Il est 17h18.

ADOPTÉE

DIANE SIRARD,
Mairesse

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Diane Sirard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Sirard,mairesse